

(N^o 152.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 4 AVRIL 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la requête du sieur *Gérard Deschamps*, droguiste à Anvers.

(Voir le N^o 332, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Gérard Deschamps a adressé, le 15 décembre 1842, une pétition à la Chambre des Représentants pour obtenir la naturalisation ordinaire.

Sa famille paraît originaire de Belgique, mais il est né à Steenberg (Pays-Bas), le 14 décembre 1795.

Depuis 25 ans, il habite la ville d'Anvers où il exerce le commerce et est établi comme droguiste; il a épousé une Belge, dont il a trois enfants.

Les renseignements fournis par les autorités lui sont entièrement favorables sous le rapport de la conduite et de la moralité.

La Chambre des Représentants a pris sa demande en considération par 45 suffrages contre 5.

Le Duc D'URSEL.